

qu'observer s'ils donnent des témoignages suffisans de leur mission.

Ils sont au nombre de trois ces témoignages ; & Mr. Pluche les exprime dans le langage de l'Ecriture : *Témoignage de l'esprit , témoignage de l'eau , témoignage du sang.*

*Témoignage de l'esprit* : Ce sont les caractères par lesquels l'Esprit de Dieu a illustré ses Envoyés ; & l'on reconnoît aisément ces caractères dans le don d'opérer des Miracles. Si les Apôtres ont guéri, par la seule invocation de Dieu, des maladies invétérées ; s'ils ont parlé plusieurs Langues, quoique par eux-mêmes ils n'eussent ni éducation, ni étude, ni talens ; s'ils ont prédit les choses futures, & montré l'accomplissement des Oracles de l'ancien Testament, il faudra convenir que leurs Lettres de créance sont en forme, & qu'ils doivent être reconnus pour de vrais Envoyés, pour de légitimes Ambassadeurs ; or tel fut l'éclat de leur ministère, telle l'occupation presque ordinaire de leur vie : & la preuve détaillée de tout ceci est ce qui remplit cette première partie de la division proposée par notre Auteur. Il observe que, dans les Miracles des Disciples de J. C. il y avoit *une publicité, une décence, une réalité* qui les distinguoit entièrement des faux prodiges de la Magie & de la Gentilité ; que ces caractères avoient le double avantage *d'incliner les cœurs à la vertu, & de prouver puissamment la vérité &c.* Observations qui tiennent, comme on voit, à la grande Théorie des Miracles ; nous voulons dite aux principes dogmatiques & fondamentaux qui font toujours reconnoître la voix de Dieu, qui empêchent qu'on ne la confonde avec celle des Etres subalternes.